



DEPARTEMENT DE L'OISE

# MAIRIE DE BULLES

60130

Téléphone : 03 44 78 91 20

Mail : accueil@mairie-bulles.fr

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE LA COMMUNE DE BULLES

### Populations légales

Sources : Insee, RP2018 (géographie au 01/01/2020), RP2013 (géographie au 01/01/2015) et RP2008 (géographie au 01/01/2010).

	2008	2013	2018
<b>Population municipale</b>	893	910	883
<b>Population comptée à part</b>	14	27	16
<b>Population totale</b>	<b>907</b>	<b>937</b>	<b>899</b>

## Synthèse du Compte Administratif 2020

Une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif (L.2313-1 du CGCT pour les communes. Cette disposition s'applique à l'ensemble des communes et doit être annexée au budget primitif et au compte administratif, elle doit être transmise à la préfecture en même temps que les documents budgétaires ».

En application de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielle est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Compte Administratif est consultable en Mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Le Décret n°2016-834 du 23 juin 2016 relatif à la mise en ligne des documents budgétaires par les collectivités territoriales et par leurs EPCI est pris en application de l'article 107 de la Loi Notre.

Au terme de l'année 2020, le compte administratif de la commune de Bulles fait apparaître les résultats suivants :

#### - En fonctionnement :

#### • Le total des dépenses est arrêté à : 490 472.47 € et se décompose comme suit :

- ✓ Charges générales : 175 076.11 €
- ✓ Charges de personnel : 214 623.12 €
- ✓ Charges diverses : 43 575.57 €
- ✓ Autres charges de gestion courante : 48 885.27 €
- ✓ Charges financières 3 406.44
- ✓ Charges exceptionnelles : 1 718.96
- ✓ Opérations d'ordre : 3 187.00 €

#### • Le total des recettes est arrêté à : 1 104 088.35 € et se décompose comme suit :

- ✓ Atténuation de charges : 264.42 €
- ✓ produits des services du domaine : 53 223.44 €
- ✓ Impôts et taxes : 334 756.78 €
- ✓ Dotations et participations : 198 798.43 €
- ✓ Autres produits de gestion courante : 9 475.64 €

- ✓ Produits financiers : 3.58 €
- ✓ Produits exceptionnels : 17 412.99 €
- ✓ Résultats 2019 reportés : 490 153.07 €

**Ces montants forment ainsi un excédent de 613 615.88 €**

**- En Investissement :**

**• Le total des dépenses 269 910.27 € pour financer les opérations suivantes :**

- ✓ Plantations travaux sylvicoles Bois de Mont : 4 480.86 €
- ✓ Eclairage public : 35 223.41 €
- ✓ Matériel outillage service technique : 6 960.00 €
- ✓ Matériel incendie : 7 285.84 €
- ✓ Mairie : 1 759.16 €
- ✓ Réhabilitation vestiaires + apprentis : 141 031.45 €
- ✓ Vitraux Eglise : 23 030.34 €
- ✓ Plan Local d'Urbanisme : 4 392.00 €
- ✓ Déplacement armoire électrique Monceaux : 2 520.00 €
- ✓ Etude Hydrologique : 13 428.00 €
- ✓ Informatisation : 2 999.04 €
- ✓ Intégration étude : 3 246.76 €
- ✓ Emprunt remboursement capital : 23 553.41 €

**• Le total des Recettes 391 081.40 € concernant les opérations suivantes :**

- ✓ Excédent 2019 reporté sur 2020 : 311 880.72 €
- ✓ Subvention : 55 970.00 €
- ✓ FCTVA 2020 sur dépenses 2018 : 15 220.17 €
- ✓ Taxe d'aménagement : 1 576.75 €
- ✓ Amortissement : 3 187.00 €
- ✓ Intégration étude : 3 246.76 €

**Ces montants forment ainsi un excédent de 121 171.13 € à reporter sur l'exercice 2021**

**Les restes à réaliser 2020 sont constitués :**

- **Des dépenses d'investissement**, engagées et non mandatées au 31 décembre 2020, **arrêtées à 373 941.00 €**, liées aux travaux en cours : plantations, réhabilitation des vestiaires et construction d'un apprentis, vitraux de l'Eglise, PLU, informatisation.
- **Des recettes d'investissement** notifiées n'ayant pas données lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre 2020, **arrêtées à 248 693.00 €**, liées aux subventions accordées (par le conseil Départemental, l'Etat et le Syndicat d'Energie de l'Oise) non perçues ou perçues partiellement pour les opérations suivantes : réhabilitation vestiaires et construction d'un apprentis, vitraux de l'église, Plan Local d'Urbanisme.
- Le besoin de financement des restes à réaliser est donc de 125 248.00 €

**La collectivité a souscrit un emprunt en 2018 sur 12 ans à hauteur de 300 000.00 € au taux fixe de 1.36 % au 31 décembre 2020, le capital restant dû est de 226 920.04 €.**